



District de la
Nièvre de
football

DNF – Assemblée Générale du 23 octobre 2021

Vœu n° 1 : proposition de modification des Règlements Généraux du District de la Nièvre de Football

Texte actuel	Texte proposé
<p>OBLIGATIONS EQUIPES DE JEUNES</p> <p>EQUIPES DEPARTEMENTALES</p> <p>D2 : les clubs participant au championnat Départemental 2 sont tenus d'engager au moins :</p> <ul style="list-style-type: none">■ 1 équipe à 11, à 8 ou à 5 au choix.■ Les équipes à 8 et à 5 peuvent être masculines, féminines ou mixtes.	<p>OBLIGATIONS EQUIPES DE JEUNES</p> <p>EQUIPES DEPARTEMENTALES</p> <p>D2 : les clubs participant au championnat Départemental 2 sont tenus d'engager au moins :</p> <ul style="list-style-type: none">■ 1 équipe à 11, à 8 ou à 5 ou 1 équipe à 4 en U7 au choix.■ Les équipes à 8 et à 5 et à 4 en U7 peuvent être masculines, féminines ou mixtes.